

OUVERTURE DU PORTAIL DE RECHERCHE ET DE PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE POUR LES CNI/PASSEPORTS

Afin de raccourcir les délais de délivrance des titres d'identité et de voyage (carte nationale d'identité et passeport) et de faciliter l'accès au rendez-vous, le ministère de l'intérieur et l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ont ouvert, le 24 novembre 2022, **un portail de recherche de rendez-vous en Ligne**.

Un moteur de recherche a été développé au niveau national raccordé à plusieurs éditeurs de solutions de prises de rendez-vous en ligne. En fonction de sa localisation, cet outil permet de savoir où des rendez-vous sont disponibles.

Ce site <https://www.mairies.fr> est accessible dès à présent, permet à l'utilisateur de renseigner sa localisation, de visualiser tous les rendez-vous disponibles dans un rayon **de 20, 40 ou 60 km**, en fonction de la distance choisie, de choisir un créneau disponible à sa convenance, et accéder alors au site de la mairie pour effectuer sa réservation.

L'accès à ce site peut se faire par ordinateur, tablette, smartphone,...

Aujourd'hui, **733 mairies en France sont connectées soit un tiers des sites**. Le déploiement de ce moteur de recherche va se poursuivre avec d'autres éditeurs de solutions de prises de rendez-vous en ligne. Ce moteur de recherche continuera donc à évoluer.

Le recours à la pré-demande en ligne est fortement recommandé, il permet notamment de réduire la durée du rendez-vous en mairie.